



COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROCÈS-VERBAL

75^e SÉANCE TENUE LE 4 septembre 2008 à 18 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n^o 5)

M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n^o 3)

M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)

M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne

M. Alain Breton, CFER Outaouais

M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO

M^{me} Marie Grégoire, citoyenne

M. Jacques Paulhus, citoyen

M^{me} Catherine Podeszinski, citoyenne

M. Cedric Tessier, Commission jeunesse

Membre d'office

M. Marc Bureau, maire

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Ressources-internes

M. Dave Cassivi, chargé de projets - environnement

M^{me} Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement

M^{me} Iblis Le Guen, chargée de projets - PGMR

M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice – politique environnementale

M. Pascal Thivierge, coord. en planification publique, planification stratégique

Autres

M^{me} José Tranchemontagne

M^{me} Véronique Wolfe

M. Jean-François Touchet

ABSENCES :

Membres

M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne

M^{me} Marie-Andrée Pelletier, CCG

Ressources-internes

M. Éric Boutet, dir. par intérim Module de l'urbanisme et du développement durable

M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement

DISTRIBUTION : Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 18 h 5.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008
7. Date de la prochaine assemblée
8. Bottin vert (schéma du projet)
9. Planification des activités pour la semaine québécoise de réduction des déchets (programmation prévue)
10. Plan de gestion de la forêt Boucher – rapport de consultation
11. Fonds vert municipal – 2^e concours
12. Présentation des constats suite au 2^e volet de la consultation publique pour la politique environnementale
13. Période de questions et commentaires des citoyennes et des citoyens
14. Présentation d'une ébauche de la politique environnementale « bonifiée »
15. Présentation d'un plan d'action préliminaire pour la mise en œuvre de la politique environnementale
16. Sujets divers :
17. Levée de l'assemblée

3. Divulgation de tout intérêt susceptible de créer une situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts

Aucun membre ne divulgue une quelconque situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2008 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2008 sera signé par le président.

Arrivée de M. Alain Riel.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 juin 2008

Aucun commentaire.

7. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance de la CCEDD se tiendra jeudi le 2 octobre 2008. De plus, on souligne qu'il est possible qu'une séance de travail soit organisée d'ici le 2 octobre prochain.

8. Bottin vert (schéma du projet)

On présente les principaux éléments du projet de « Bottin Vert » en insistant sur le but du projet, les raisons de la mise en place d'un moteur de recherche en ligne, le contenu du Bottin et sur le schéma du moteur de recherche.

On mentionne que le « Bottin Vert » sera lancé lors de la semaine québécoise de réduction des déchets qui se tiendra du 19 au 26 octobre 2008.

Plusieurs commentaires, questions et réponses sont formulés notamment sur les critères définissant une entreprise « verte », la publicité qui sera effectuée pour faire connaître le « Bottin Vert », la participation des autres municipalités de la région, etc.

9. Planification des activités pour la semaine québécoise de réduction des déchets (programmation prévue)

On résume les activités qui se tiendront dans le cadre du lancement de la 8^e édition de l'Écofoire de la Ville de Gatineau, qui aura lieu dimanche le 19 octobre 2008, en insistant sur l'horaire de la journée comprenant des ateliers sur le compostage et le réemploi, un lunch écologique, les discours protocolaires et l'encan écologique.

On présente également le programme d'activités de la semaine québécoise de réduction des déchets qui se déroulera du 19 au 26 octobre 2008. On souligne, qu'en plus de l'Écofoire, il se tiendra au cours de la semaine québécoise de réduction des déchets, des conférences dans les écoles secondaires, des activités de sensibilisation, des ateliers, une journée de grand débarras et de la formation sur le compostage domestique.

10. Plan de gestion de la forêt Boucher – rapport de consultation

Arrivée de M^{me} Véronique Wolfe et de M. Jean-François Touchet.

On présente les grandes lignes du plan de gestion de la forêt Boucher en insistant notamment sur :

- La localisation, les observations et les analyses écologiques du site;
- Les considérations visuelles, municipales et la sensibilité des écosystèmes;
- Le contenu des options de conservation présentées lors de la consultation publique (forces et aspects à améliorer);
- Le concept d'aménagement proposé, soit les activités de conservation, récréatives et éducatives et l'ouverture au développement résidentiel.

On mentionne ensuite les prochaines étapes de réalisation du plan de gestion, entre autres, le choix d'une option d'aménagement par le conseil municipal, l'établissement d'une stratégie de mise en œuvre incluant un montage financier,

l'acquisition de la forêt Boucher, l'élaboration des plans de surveillance et de naturalisation, la planification et la construction des sentiers récréatifs, d'un pavillon d'accueil, l'inventaire et la définition des sites d'interprétation, la mise en œuvre du plan de naturalisation, la planification, construction, gestion et entretien de la cabane à sucre, la définition des principes d'aménagement écologique, l'élaboration du plan de développement conceptuel, la modification du règlement sur les PIIA et la modification du schéma d'aménagement, du plan d'urbanisme et du règlement de zonage.

Départ de M^{me} Véronique Wolfe et de MM. Jean-François Touchet et Dave Cassivi.

11 Fonds vert municipal – 2^e concours

On mentionne qu'un deuxième appel de projets dans le cadre du Fonds vert municipal sera lancé à l'automne 2008. On souligne que les critères relatifs aux conditions d'admissibilité, à la procédure du dépôt des demandes, aux modalités d'étude des dossiers, à la grille d'évaluation, entre autres, seront les mêmes que ceux qui avaient été appliqués lors du premier appel de projets.

12. Présentation des constats suite au 2^e volet de la consultation publique pour la politique environnementale

M^{me} José Tranchemontagne présente le contenu du rapport du second volet de consultations publiques qui ont eu lieu en mai 2008. Elle rappelle que trente-trois mémoires et commentaires écrits portant sur le projet de la politique environnementale ont été déposés.

Elle souligne également, entre autres, que les participants ont mentionnés l'importance du rôle de la Ville dans la réussite du projet. Elle explique que les citoyens ont des attentes élevées et comptent sur la Ville pour les mener vers un modèle de développement durable avec une approche systémique.

Départ de M. Alain Breton.

M^{me} Tranchemontagne résume ensuite le rapport de consultation en insistant, notamment sur :

- Le mandat du consultant;
- Les objectifs du second volet des consultations publiques;
- Les soirées d'information et l'audience publique;
- La conclusion et les recommandations.

Départ de M^{me} José Tranchemontagne.

13. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions.

14. Présentation d'une ébauche de la politique environnementale « bonifiée »

On présente une ébauche de la politique environnementale bonifiée qui a été transmise à la rédactrice.

Plusieurs commentaires, questions et réponses sont formulés, notamment sur :

- L'importance d'interdire de nourrir les oiseaux dans les parcs municipaux;
- La mise en place d'une patrouille « verte »;
- Le besoin de subventionner l'achat de baril de récupération des eaux de pluie;
- Le rôle de leadership que la Ville devrait assumer;
- L'importance d'encourager la marche et l'utilisation du vélo;
- L'absence, dans la politique environnementale, de références au concept village urbain;
- L'importance de compléter les « liens manquants » du réseau cyclable utilitaire et récréatif.

De plus, on présente et explique plusieurs suggestions en vue de bonifier la politique environnementale au niveau des orientations, des objectifs, de l'ajout d'un nouveau thème (gestion municipale) et de la mise en œuvre.

On remercie les membres de leurs commentaires et suggestions et on souligne qu'un suivi sera assuré dans la mesure du possible.

Enfin, on mentionne qu'une dernière bonification de la politique sera effectuée au cours du mois de septembre 2008, que la CCEDD sera appelée à formuler une recommandation au conseil lors de la séance du 2 octobre 2008 et que le conseil municipal devrait adopter la politique le 18 novembre 2008.

15. Présentation d'un plan d'action préliminaire pour la mise en œuvre de la politique environnementale

On présente un document de travail intitulé : « Plan d'action préliminaire pour la mise en œuvre de la politique environnementale ». On souligne que les sommes d'argent déjà disponibles ou demandées au programme triennal d'immobilisations 2009-2011 de la Ville de Gatineau n'ont pas été réinscrites dans ce plan d'action. Enfin, on souligne que le plan d'action sera adopté en même temps que la politique environnementale.

16. Sujets divers :

Aucun sujet

17. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 20.